

Saint-Denis, la sanction royale est loin de n'être qu'une formalité.

Deuxièmement, j'ai toujours prétendu que nous devions être 20 députés à la Chambre pour pouvoir siéger. Je répète que la présidence a récité la prière et je considère, par conséquent, que c'est une véritable séance même si la Chambre ne siège que pour une seule et unique raison. Il faut 20 députés pour que la Chambre puisse siéger. Il se peut que nous soyons 20 députés à la Chambre la veille de la Fête du Canada et je vois qu'en régime parlementaire britannique, il doit y en avoir 20 pour qu'elle puisse siéger. Or, il n'y en a pas 20 maintenant.

Je regrette que le député ait dit que la sanction royale n'était qu'une simple formalité. Selon ce que j'ai appris sur la tradition parlementaire britannique, la sanction royale n'est pas qu'une simple formalité. Il se peut que nous disions parfois: «Qu'importe la sanction royale?» Mais si nous commençons à agir ainsi, un jour certains députés diront: «Qu'importe le cortège du Président?» Et ils finiront par se demander pourquoi le greffier s'habille comme un frère des écoles chrétiennes. Et peut-être alors, Monsieur le Président, devrez-vous commencer à porter la perruque?

Nous avons des traditions. Je n'ai jamais caché le grand respect que les traditions m'inspiraient. Si les gens veulent les changer, j'ai toute une série de propositions à leur soumettre. Mais j'aime la tradition du régime parlementaire britannique telle qu'elle est et nous devrions nous efforcer de l'embellir.

J'aperçois l'un des mes collègues les plus estimés et je suis sûr qu'il me permettra de consigner son nom au compte rendu pour bien montrer qu'il est ici. Je parle de mon ami, le député de Parry Sound—Muskoka (M. Darling). Je vois qu'il affiche un beau sourire et j'ajoute que c'est un homme d'une exquise politesse. Il approuve ce que je dis.

Je vais donc vous redonner la parole, monsieur le Président. Un jour, nous n'aurons pas à tenir ce genre de débat. Je réitère encore mes vœux les plus sincères au député de Rosedale en lui souhaitant une heureuse Fête du Canada.

M. John Brewin (Victoria): Monsieur le Président, j'aimerais formuler simplement un bref commentaire. Comme je suis tout nouveau député, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt tout ce qui vient de se dire. Je passais par ici par hasard. Je tiens simplement à dire que si nous pouvons accomplir autant après une seule journée de repos, imaginez un peu ce que nous pourrions accomplir après le 25 septembre.

Recours au Règlement—M. Prud'homme

Ma deuxième remarque est d'un caractère un peu plus sérieux. Le député de Saint-Denis (M. Prud'homme) a signalé un aspect sur lequel des députés présentement absents de la Chambre ont vraisemblablement des idées fort arrêtées. J'espère qu'avant de trancher l'importante question que le député a soulevée, monsieur le Président, vous voudrez bien attendre que d'autres députés vous aient fait savoir ce qu'ils en pensent.

[Français]

M. Ouellet (Papineau—Saint-Michel): Monsieur le Président, on vient de m'informer que des visiteurs venant de Montréal pour rencontrer le député de Saint-Denis (M. Prud'homme) et l'écouter parler à la Chambre des communes se sont vu refuser l'entrée dans la Chambre des communes. Je me demande comment il se fait que les portes des tribunes parlementaires sont closes et que l'on ne permet pas à ces distingués visiteurs de venir admirer du haut des galeries leur excellent député. Je pense que le point soulevé par mon collègue mérite d'être considéré, et certainement, je crois que le public aurait le droit de venir dans cette Chambre.

[Traduction]

M. Prud'homme: Je m'en veux d'abuser ainsi de votre bonté, monsieur le Président. Je remercie bien sincèrement mon distingué collègue et ami le député de Papineau—Saint-Michel (M. Ouellet). J'ignorais absolument ce qu'il entendait ajouter. Les gens qui visitent Ottawa ignoraient que j'allais prendre la parole. Je l'ignorais moi-même. Quand j'ai entendu la cloche, j'ai estimé de mon devoir de me présenter à la Chambre. Mieux vaut sans doute interpréter le commentaire du député dans l'esprit de la Fête du Canada. Je ne suis pas du tout responsable de ses commentaires, bien que je les apprécie. C'est vrai que les tribunes sont fermées.

[Français]

M. le Président: Un recours au Règlement très bref. L'honorable député de Kingston et les Îles (M. Milliken) a la parole.

M. Milliken (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

[Traduction]

Le député de Leeds—Grenville (M. Jordan) et le député de Haldimand—Norfolk (M. Speller) m'ont demandé de faire savoir à la Chambre qu'ils s'intéressent également à la question. Selon moi, nous sommes témoins encore une fois du souverain mépris que le gouvernement éprouve à l'endroit du Parlement, mépris dont j'ai fait état dans mon exposé l'autre soir. Je suis d'accord avec ce qu'a dit le député de Saint-Denis (M. Prud'homme). Compte tenu de ce qui se déroule à l'extérieur,